Abeille de la Nouvelle-Orléan

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 3 AOUT 1886.

CÉLÉBRATION. — Le Young Pelican utual Benevolent Association a le oit d'être fort satisfait de sa fête do manche dernier. Les membres s'étaient ndus en grand nombre à l'appel de urs directeurs, et le cortège qui a défilé r les rues, a produit le meilleur effet. sis le trait le plus frappant de cette urnée a été, sans contredit, le bapme, la bénédiction de la bannière. est à la Cathédrale St-Louis que l'on st rendu pour cette jolie cérémonie, c'est le Révérend Père Mignot qui ait été choisi pour l'occasion.

Donc musique en tête, le cortège est tré dans la vieille église ; la bannièa été portée devant le grand autel où ttendait le prêtre qu'entouraient l'afction et la considération de tous.

Le Rév. Père Mignot qui aime la Louiane d'un amour sincère, aussi profond ie si elle était sa terre natale, semblait ureux de s'associer à cete fête de la unesse, aussi a-t-il prononcé là une alcution qui, pour être courte, n'en a pas é moins touchante.

On ne pouvait faire plus affectueux ccueil à la riche et élégante bannière. la marraine, Mlle Minnie Van Vraun, au parrain, le jeune C. J. Weinfur r. Pas un des auditeurs qui n'ait été nu de ces paroles toutes paternelles, compagnant la bénédiction, le bapme.

Fête de la jeunesse, écrivions-nous nt à l'heure ; en effet, si nous sommes en informé, le plus âgé de cette très éritante société n'a pas seize ans.

Après la fête religieuse, si simple et si iposante tout à la fois, est venue la te mondaine.

Celle-ci a commencé par une visite en rps à la résidence de la jeune marrai, dont la réception a été toute charante.

De là on s'est mis en route pour le arc Loeper, où devaient avoir lieu le ique-Nique, les jeux de la journée, et fête de nuit.

Au nombre de ces jeux figurait un rnoi de saut à la corde, auquel ont is part nombre de jeunes filles. Le ix—un thé en argent—a été décerné à lle Minnie Haberny. Ce nom de innie était décidément destiné à tenir première place dans cette journée.

Tout s'est passé dans le meilleur ordre; qui prouve que les petits aussi ont le lent d'organisation.

Les officiers du Young Pelican Mutual enevolent Association sont MM. J. E. hroth, président; Max Peetz, 1er viceésident ; Joseph White, 2d vice-présient ; F. Stucke, secrétaire aux minutes; Wilde, secrétaire aux finances; Otto rown, trésorier; P. Terranova, Grandlattre; J. J. Schneider, Marshall ; Thoas Boggett, collecteur.

—Le Tulane Junior Benevolent Assoiation est, comme le Young Pelican, une ociété composée de jeunes gens. A eine entrés dans la vie, ils en comprenent déjà les devoirs, et s'ils font une art à leurs plaisirs, ils la font bien plus arge encore aux bonnes œuvres.

Du reste, pour s'assurer l'appui de uides sûrs, ils ont eu l'heureuse idée de donner une sorte de conseil suprême, n conseil de direction composé d'homnes bien connus, expérimentés, qui sont: MM. A. C. Marès, président honoraire ; Aug. Kern, président ; P. V. Marès, 1er vice président ; D. Manteré, secrétaire aux minutes ; G. Menant, secrétaire aux finances ; E. Dussé, trésorier ; F. D. Charbonnet, grand marshal ; C. J. Lopez, M. D. médecin.

Les officiers mineurs sont comme suit : L. Deau, président ; N. Danaples, premier vice-président; E. T. Hornot, second vice-président; W. Kern, secrétaire aux minutes; M. Houpit, secrétaire aux finances: M. Maniteré, trésorier; E. La badie, grand marshal.

Cette Société qui s'est organisée le 1er août 1885, a célébré dimanche, au Jardin Magnolia, son premier Anniversaire. Et pour vous donner une idée de la rapidité avec laquelle elle s'est développée durant ces douze mois, il nous suffira de vous dire que dans cette belle procession d'avant hier on comptait 280 membres.

La fête a été charmante en tous points: il faut en féliciter le Comité d'organisation dont voici les noms : F. Durapau, chairman; Aug. Kern, ex-officio, E. Dussé, T. Nunez, P. V. Marès, F. D. Charbonnet, C. J. Lopez, M. D. ; G. Ménant, secrétaire.

—Erreur n'est pas compte. On lisait les lignes suivantes dans l'*Abeille* d'avant hier dimanche :

"EXCURSION.—C'est aujourd'hui qu'a lieu l'excursion organisée par le "Crescent City Mutual Benevolent Association."

"C'est à Thibodaux qu'on se rend, ce qui veut dire qu'on trouvera une hospitalité large et que la journée sera très agréablement employée.

"Le programme est tel que les quelques heures passées là-bas sembleront trop courtes. Et détail qui a son importance, les meilleurs restaurants de la jolie petite ville vous offrent, pour la modique somme de 50 cents, un dîner ne laissant rien à désirer."

Tout cela était parfaitement exact, sauf un détail, le plus utile de tous. Nous nous étions trompé de date, c'est à dimanche prochain, 8 août qu'est fixée cette excursion. Nous avions mal lu l'invitation qui nous était adressée.

Si par notre faute, il y a eu des désappointés : si quelques uns se sont rendus dimanche matin au ferry du chemin de fer Morgan, nous les prions de ne nous en point tenir rigueur.

MILNEBURG OPERA HOUSE. — Tout Milneburg sera debout demain et bonne partie de notre population s'y donnera rendez-vous sans nul doute.

En effet, grâce à l'esprit d'entreprise de ceux qui tiennent au succès de l'endroit, une très belle fête s'y donnera. Elle consistera en un feu d'artifice, qui sera tiré, sous la direction du professeur Grisaffi; tir gigantesque, puisqu'il se composera de 150 pièces aux plus vastes proportions.

Après ce feu d'artifice, représentation au Milneburg Opera House, où l'on entendra des vaudevilles et des chansonnettes, ainsi que MM. Renaud, ténor, et Rival, baryton, dans des solos et duos du grand répertoire.

La villette du Vieux Lac sera superbement illuminée aussi et tout ce spectacle sera offert gratis. Il n'en coûtera que les 15 cents du chemin de fer. On sait que l'on peut se rendre à Milneburg et par la voie ferrée et par la route, excellente aujourd'hui, du Bayou St-Jean.

On pourra pour cette occasion se procurer le plaisir d'un double *bouquet* : celui du feu d'artifice, celui d'un souper chez Trisconi, à l'Hôtel Washington.

KNIGHTS OF HONOR.—Le Eagle Lodge, No. 2519 (Knights of Honor) célébre son cinquième Anniversaire, vendredi prochain, 6 août. Membres et invités se réuniront à 6 heures de l'après-midi à la Salle des Odd Fellows, et après une courte parade par les rues de la Nouvelle-Orléans, on prendra le train du West End où aura lieu le banquet.

Nos remerciments à MM. Henry Tharp, reporter et S. A. Calongne, chairman, pour l'invitation adressée à l'ABEILLE.

ARMÉE DU TENNESSEE. — Souvenezvous que la fête en trois journées et trois soirées, donnée par l'Association de l'Armée du Tennessee, commence samedi prochain 7 août, au Fort Espagnol.

Il suffit d'en lire les détails qu'on trouvera aux colonnes d'annonces de notre première page, pour se rendre compte que jamais programme plus varié, plus brillant, ne fut offert à notre public.

On sait que les Gardes Continentaux se joindront, pour cette semaine, à l'Armée du Tennessee.

EXCURSION.—Nous rappelons à nos lecteurs que les Excursions au Pearl River commencent dimanche prochain—et qu'il y aura jusqu'à quatre départs dans la journée.

C'est là une fort jolie course d'une heure et demie environ, qui donne l'occasion de voir une véritable merveille: l'immense pont si hardiment et si joliment jeté sur le lac. De plus, Pearl River est une fort agréable station, et si l'on veut se rendre compte de ce que l'on y trouve, on n'a qu'à lire, sur la première page de l'*Abeille*, l'annonce de M. Charles A. Lagroue, un chef d'établissement passé maître.

Le prix de l'excursion est de 50 cents aller et retour.

Le départ a lieu de la gare du New Orleans and North Eastern Railroad, troisième district.

—Ce soir Concert instrumental à ces deux jolies stations du lac : le Fort Espagnol, le West End.

A chacun de ces endroits on entend un orchestre bien discipliné, où figurent des solistes de talent ; l'un, celui du West End, conduit par M. Moses ; l'autre, celui du Fort Espagnol, sous la direction de M. Geo. Sontag.

A l'un et à l'autre nous souhaitons longue continuité de succès.

OFFICIEL.

LOIS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE

L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1886.

[No. 99 LOI

Pour amender et décréter à nouveau la Section 1ère de l'Acte No. 89 de 1884, intitulé "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des Bons de la ville de la Nouvelle-Orléans, au mode d'enregistrement et de transfert de ceux-ci ; pour pourvoir au paiement de leurs intérêts au détenteur enregistré ; pour fixer les émoluments du secrétaire du Bureau de liquidation dans chaque cas d'enregistrement et transfert de bons."

Preuve voulue ayant été fournie de la publication légale durant trente jours, de l'intention de solliciter l'adoption du présent Acte.

Attendu que l'avis voulu de l'intention de solliciter l'adoption de cet Acte, a été donné conformément à l'article 48 de la Constitution.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section première de l'Acte No. 89 de 1884, est amendé sous la forme suivante :

Que la ville de la Nouvelle-Orléans, par l'intermédiaire du Bureau de liquidation de la Dette de la Ville, devra, sur demande de tout détenteur de bons de ville, en y incluant les bons à prime, ou estampiller les dits bons et coupons avec le mot "enregistré," et fixer un certificat à chaque bon, certificat constatant en quel nom il est enregistré ; ou, si le détenteur désire se défaire de ses bons, il lui sera délivré un certificat d'enregistrement, lequel certificat décrira minutieusement le numéro, la classe et la lettre du bon ou des bons dont il aura été ainsi disposé ; par qui il est ou ils sont signés ; les actes et l'autorité en vertu desquels l'émission primitive en a eu lieu, le taux d'intérêt qu'ils portent et la date de maturité des coupons.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, ce 8 juillet 1886.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

[No. 100 LOI.

Pour rétablir le système bénéficiaire (système de bourse) au "Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College" en accordant aux jurys de police des diverses paroisses de l'Etat et au Conseil de Ville de la ville de la Nouvelle-Orléans le pouvoir et l'autorité de maintenir en la dite Institution des Cadets bénéficiaires (boursiers).

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que chaque paroisse actuelle, et il en sera de même pour toutes celles qui pourront être créées subséquemment dans l'Etat, aura le droit de déléguer au "Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College" un Cadet bénéficiaire (boursier), et que la ville de la Nouvelle-Orléans aura le droit de déléguer à la dite Institution dix-sept Cadets bénéficiaires (boursiers), ou un par ward de la dite ville, les dits bénéficiaires devant demeurer dans la dite Institution durant quatre années, à moins qu'ils n'aient gradué ou n'aient été autrement congédiés plus tôt; pourvu qu'il ne soit permis à aucun Cadet bénéficiaire de se retirer de la dite Institution sans le consentement du Conseil des Administrateurs, lequel consentement ne sera jamais accordé qu'en cas de nécessité urgente, comme une maladie sérieuse et prolongée, dûment certifiée par le médecin de la dite Institution ou tout autre docteur compétent qui attestera qu'il est impossible au dit Cadet, vu la nature de son affection, de poursuivre fructueusement ses études.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le Jury de Police de chaque paroisse et le Conseil de Ville de la ville de la Nouvelle-Orléans, respectivement, pourront, à une séance régulière, élire le nombre de Cadets bénéficiaires, auquel la dite paroisse et la dite ville ont droit ; Cadets ayant l'âge et les qualifications que pourra prescrire le Bureau d'Administrateurs réglant l'admission aux classes du dit "University and Agricultural and Mechanical College ; et tout Cadet bénéficiaire ainsi désigné devra se rapporter en personne à la dite Institution le cinq octobre ou avant cette date ; pourvu que les dits cadets bénéficiaires soient choisis parmi ces résidents de la dite paroisse ou de la dite ville, qui n'ont ni par eux-mêmes, ni par leurs parents, les moyens de subvenir à la totalité des dépenses nécessaires de maintien et d'entretien à la dite Institution ; fait qui sera dûment attesté au Président de la dite Institution par le président du dit jury de police ou du dit conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, comme étant la vérité, autant qu'il le peut savoir et croire.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., Que pour l'entretien et la pension des dits bénéficiaires en la dite Institution, la somme de dix mille sept cent dix piastres est et demeure allouée annuellement par le présent, durant deux années, de tous fonds au Trésor, non autrement affectés. Et l'Auditeur des Comptes Publics est par le présent autorisé à et requis de tirer sur le Trésorier d'Etat en faveur du Conseil d'Administrateurs du Louisiana State University and Agricultural and Mechanical College, pour la somme de vingt et un mille quatre cent vingt piastres, moitié de ce montant devant être prise sur les revenus de l'année 1886, et l'autre moitié sur les revenus de l'année 1887, et ce pour l'objet ci-dessus spécifié.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que pour l'entretien et la pension des dits boursiers (bénéficiaires) en la dite Institution, les Jurys de police des diverses paroisses et le Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans reçoivent par le présent l'autorisation et le pouvoir d'allouer, sur leurs trésors respectifs, une somme suffisante pour défrayer les dépenses nécessaires des Cadets nommés conformément aux stipulations de cet Acte ; pourvu que la dépense occasionnée par aucun cadet n'excède deux cent cinquante piastres ($250) par an ; pourvu aussi qu'en aucune circonstance aucune partie de cette somme ne soit payée par l'Etat.

Sec. 5. — est de plus décrété, etc., Qu'afin de prendre avantage du droit accordé à chaque paroisse et à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la Section 1 de cet Acte, chaque paroisse et la dite ville, feront une allocation de cent cinquante piastres par an, prélevable sur tous fonds au trésor de celles-ci, et cela pour l'entretien et la pension, dans la dite Institution, de chaque cadet bénéficiaire (boursier) délégué par la dite paroisse ou la dite ville ; la dite somme devant être payée au trésorier de la dite Institution avant l'admission du dit cadet, et le pouvoir de faire semblable allocation est par le présent octroyé aux Jurys de Police des diverses paroisses et Conseil de ville de la Nouvelle-Orléans.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé ce 8 juillet 1886.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

LES FÊTES NATIONALES A PARIS.—Lous Louis-Philippe, dit le *Figaro*, les fêtes de juillet ont, jusqu'en 1833, coûté de 575,000 à 580,000 francs; elles ont ensuite descendu à deux cent mille francs jusqu'à la fin du règne, sauf en 1841, année de la translation des cendres de l'Empereur, où elles ont atteint trois cent mille francs.

Arrive la deuxième République, dès 1848, nous avons la fête de la Concorde, 850,000 francs ; puis la promulgation de la Constitution, 700,000 francs.

En 1849, l'anniversaire de la promulgation, 200,000 francs ; puis l'anniversaire de Février, 500,000 francs.

Sous l'Empire, la grande fête de 1852 a coûté 550,000 francs ; en 53 et en 54, on a encore atteint 300,000 ; mais on n'a presque jamais dépassé ensuite 200,000 francs.

Quant à la troisième République, voici ses prix: 1882, 656,000 fr. 55;—1883, 656,000 francs;—1884, 500,000 fr. ; —1885, 500,000 francs ;—1886, 360,000 francs

Liste des passagers partis par le "Labrador."

M. Antoine, Mme Apollon, M. Barratte, Mlle Victorine Charles, M. Arthur Capel, M. A. S. Clark, Mme Joséphine Denobus, M. G. de Mestral, M. Dietrich, M. J. M. de Celis, M. Ernest Faureul, Mme Emilie Fleury, M. Gabriel Flaguer, Mme Geisberger, M. E. Guillemon, Mme Gwynn, M. Gerbés, Mlle E. Hesse, M. F. W. Lanvuette, M. Lecomte, M. Mariani, Sœur Marie de Sainte Madeleine, Sœur Marie de Sainte Marguerite, Sœur Marie de Sainte Césaria, Sœur Marie de Marie Sainte-Clément, M. Charles E. Pretat, M. Paganini et enfant, M. Poisson, M. Léon Rayer, Mme Léon Rayer, Rév. Tarde, M. Léon Veirin.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 2 août 1886.

Thermomètre de K. SCHMUTZ, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	80	26½
Midi	92	33¼
3 P. M.	90	32
6 P. M.	83	28¼

Nlle-Orléans, 2 août 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	81	Nashville, Tenn	85
Augusta, Géo	85	Pittsburg, Pa	75
Savannah, Géo	90	Cairo, Ill	84
Mobile, Ala	85	Davenport, Iowa	79
Montgomery, Ala	82	Dubuque, Iowa	79
Vicksburg, Miss	83	Keokuk, Iowa	82
Galveston, Tex	87	La Crosse, Wis	74
Indianola, Tex	91	St-Louis, Mo	83
Shreveport, Le	86	St-Paul, Minn	73
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	86
Chattanooga, Tenn	79	Omaha, Neb	77
Cincinnati, O	79	Yankton, D. T	72
Louisville, Ky	82	Key West, Fla	90
Memphis, Tenn	88	Nlle-Orléans Le	88

NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Naissances.

Mme Victor B. Bertel, un garçon.
Mme Frédérick W. Rubin, un garçon.

Décès.

Claus Beuck, 45 ans, Commune et Claiborne.
Joseph Wilson, 19 ans, 122 Urquhart.
Arthémise Stevens, 84 ans, Amour et St-Antoine.
William Werner, 13 mois, Pologne près Dauphine.
Sidney E. Glenn, 29 ans, Vicksburg, Miss.
Frédérick Speirer, 4 ans, 345 Conti.
Rebecca Johnson, 14 mois, 467 1½ Poydras.
Martha Johnson, 14 mois, 467 1½ Poydras.
Charles V. Bayard, 7 ans, 143 North Galvez.
Williamine Robert, 14 mois, 199 Bourbon.
Peter Lurges, 25 ans, St-Charles, près Adams.
Mme veuve Mary Murphy, 72 ans, 312 Calliope.
Henry Rogers, 63 ans, Shakespeare Alms House.
Alexander Adorno, 3 mois, 201 Dumaine.
Victoria Acosta, 26 ans, 59 1½ North Villeré.

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 120 personnes, dont 15 de la phthisie pulmonaire, 11 de fièvres diverses, 1 de la diphtérie, 3 de la maladie du cœur, 3 de la maladie de Bright.

AGES—Au-dessous d'un an, 31 ; de 1 à 2 ans, 9 ; de 2 à 5 ans, 6 ; de 5 à 10 ans, 1 ; de 10 à 15 ans, 2 ; de 15 à 20 ans, 4 ; de 20 à 25 ans, 4 ; de 25 à 30 ans, 6 ; de 30 à 40 ans, 9 ; de 40 à 50 ans, 14 ; de 50 à 60 ans, 10 ; de 60 à 70 ans, 11 ; de 70 à 80 ans, 9 ; de 80 à 90 ans, 3 ; de 90 à 100 ans, 1.

NATIONALITÉS — Anglais, 3 ; Français, 4 ; Allemands, 11 ; Irlandais, 7 ; Italiens, 0 ; Louisianais, 77 ; Américains [autres que Louisianais], 17.

Il est mort 68 personnes du sexe masculin, et 52 du sexe féminin.

Il y a eu 19 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 23 certificats de décès.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an], dans la semaine, 24.88 ; blancs, 29.83, couleur, 28.22.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Frédérick A. Ober, à Frank E. Richmond, une portion ou lot de terre, dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Camp, Pleasant et Quatrième $4,000

Ernest Héno au "Louisiana Homestead Association," vingt-quatre lots de terre, dans le 7me district, dans l'ilet borné par les rues Canal, l'avenue Carrolton, Short, Greene et Septième $600.

Mme Mary Smith, veuve de David Stewart, à Jacob J. Stoll, un lot de terre dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Palmyre, Miro et Gasquet $875

Succession Charles William Hopkins et als à Charles Dietz, une portion de terre dans le 3me district faisant partie de l'habitation Hopkins $2225

Henry P. Koch à Mlle Félicie Novaitles, un lot de terre dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Prieur, Ste Anne et Johnson $500

George Dietrich à Robert Rongelot, un lot de terre dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Français, Paix, Chartres et Royale $3250

Joseph P. Horuor au nom de la Grande Loge de la Louisiane, six lots de terre dans le 1er district, dans l'ilet borné par l'Avenue St Charles, le Cercle Tivoli, les rues Delord, Carondelet et Calliope $11,000

La journée de dimanche.—Nous avons encore à enregistrer un meurtre pour la journée de dimanche. Une femme du nom de Lavinia Turner, a été frappée à coup de hache, rue Marygny, à 6 heures du soir par son amant, Manuel Watson. Elle a reçu 3 blessures, une à la bouche, une au bras gauche et une à la tempe gauche ; cette dernière, la plus grave des 3, met ses jours en danger.

Elle est en ce moment à l'hôpital et les médecins n'ont que peu d'espoir de la sauver.

La cause de ce malheur, dont encore être attribué à la jalousie, aux pernicieux conseils de laquelle Watson déclare avoir cédé.

Il déplore sa vivacité et le résultat fatal qu'elle aura probablement.

Il a été arrêté et incarcéré. C'est un homme d'une excellente réputation et qui mène, paraît-il une vie fort régulière.

—Deux prisonniers, Albert Hicks et Frank Taylor, que l'on emmenait à Slidell, Louisiane, sur le bateau "New Camelia" ont sauté dans le fleuve à 3 milles environ de Madisonville. Une barque a été mise à l'eau immédiatement et l'on s'est livré à d'inutiles recherches. Les malheureux se sont noyés et l'on n'a même pas retrouvé leurs corps. Ils étaient liés à la même chaîne, ce qui aura sans doute gêné leurs mouvements pour se maintenir à la surface de l'eau.

—A 12 heures 30 de l'après-midi à l'encoignure Claiborne et de Champs-Elysées. William Hart et John Gantz se sont battus à la suite d'une discussion. Gantz a blessé son adversaire à la main droite avec un couteau ; il a été arrêté bientôt après par l'officier McGrath.

Il habite rue Mandeville, entre Claiborne et Robertson, et le blessé rue Marigny No 267.

—Un nègre du nom de Frédéric Jackson a été attaqué par un autre nègre du nom de Charles Prosper qui l'a blessé à la main gauche.

Prosper qui avait pris la fuite a été arrêté quelques heures après et incarcéré à la station centrale.

Le blessé a été soigné à l'hôpital.

—Une femme du nom de Emma Johnson a été attaquée à 3 heures du matin, rue Union, entre Derbigny et Roman, Par un nègre du nom de T. Narcisse qui l'a brutalement renversée et battue, après quoi il a pris la fuite.

—Un enfant nommé Edward August a été soigné chez lui, encoignure Jersey et Valence, par le docteur Milner, d'une blessure qu'il s'était faite au bras gauche en tombant du haut d'une voiture.

—A huit heures 15 du soir Millard Staues, un nègre qui habite rue Villeré près de la rue d'Orléans est tombé sur la chaussée et dans sa chûte s'est infligé à la partie postérieure de la tête une blessure qui a nécessité son transport à l'hôpital où il a été soigné.

—Entre 4 et 5 heures du soir, Antonio Alcicar, un enfant de 15 ans, qui assistait à un pique nique privé donné au vieux Parc de Ville s'est blessé à la main droite avec un pistolet. Transporté chez lui, rue St-Louis, No. 64, il a reçu les soins du Dr Hava.

—Deux nègres, William Duke et Jack Green se sont battus dans la journée rue Delta près Lafayette ; le premier a été blessé à l'œil droit par Green qui a pris la fuite.

—A minuit, Mme Martin, qui habite rue Chippewa No 361, a découvert chez elle un voleur sur lequel elle n'a pas hésité à faire feu, mais sans résultat, car le voleur a pris la fuite, emportant une somme de $65 dont Mme Martin a constaté la disparition.

—A 3 heures du matin, des voleurs restés inconnus, se sont introduits chez M. Philippe Gérard, coin Chemin du Bayou et de la rue Tonti.

Ils ont forcé la porte qui donne sur le Chemin du Bayou et se sont emparés d'une boîte de cigares, 2 bouteilles de Hostetter's bitters, $2 50 de monnaie d'argent plus une autre somme de $2. Le produit de leur vol est estimé à $8. Ils ont pris la fuite et n'ont pas encore été arrêtés.

—A neuf heures 15 du matin, un nommé Thomas Kelly a découvert le corps d'un enfant de 2 ans, flottant au pied du débarcadère du ferry du 3me district, à Alger. Il a été repêché et visité par le coroner qui a délivré le certificat d'usage.

Il a sans doute été jeté dans le fleuve par une mère dénaturée.

—Une rixe a eu lieu à 7 heures 30, au Pique-Nique donné au parc Oakland. Un nommé John Hand, qui s'y trouvait mêlé, a été blessé à l'œil gauche. L'officier McNally en voulant rétablir l'ordre, n'a réussi qu'à attrapper quelques horions, fort heureux de s'en tirer sans blessures. Aucune arrestation n'a été opérée.

—Douze marins mexicains qui avaient déserté le navire de guerre "La Libertad" ont été arrêtés à 2 heures de l'après-midi rue de l'Esplanade entre Claiborne et Derbigny.

—Un hoodlum du nom de Cain, aidé d'un nommé Frank Stark, a attaqué et battu à 10 heures du soir M. James Sebastian qui passait devant le dépôt du chemin de fer de "Mississippi Valley". L'officier Cohen qui se trouvait dans les environs est venu au secours de M. Sebastian qui a saisi l'un de ses agresseurs pendant que l'officier s'emparait du second, et tous deux ont été écroués, le premier sous l'accusation d'attaque dans l'intention de tuer, le second sous l'accusation de voies de fait.

—Le poulailler de M. Lazard, Chemin du Bayou près de la rue Broad, a été visité par des voleurs qui ont emporté deux douzaines de volaille.

—M. Miller, qui habite à l'encoignure des rue Jackson et Rousseau avait laissé à 8 h. 45 du soir devant la porte du café situé au coin des rues Rousseau et St. Philippe une voiture qu'il venait de louer chez M. Fortier rue Gravier. Etant entré au café pour se désaltérer, quand il en est ressorti il a constaté la disparition de sa voiture et aperçu au loin 2 individus qui s'enfuyaient de dans à bride abattue.

En fuite.—Les autorités de la Nouvelle-Orléans ont été averties hier matin qu'un convict du nom de H. Myers Levy, détenu au pénitencier de Jackson, s'est échappé, il y a quelques jours.

Ayant été vu dans le train de la ligne de Jackson allant à la Nouvelle-Orléans, on suppose qu'il s'y est arrêté. Levy, qui est âgé de 18 ans, avait fait du vol son métier et avait déjà subi plusieurs condamnations.

Une récompense de $50 est offerte pour une arrestation.

Il est de faible constitution, rasé, et porte 2 égratignures sur le genou droit. Cheveux bruns, yeux gris, taille: 5 pieds 3 pouces. Chemise blanche, pantalon, bleu.

Cour Civile de District.—Vincent Tener contre Emma Richards, son épouse—Demande de divorce.

L'Etat ex rel. Mme Anna Benachi, exécutrice, contre le Recorder des hypothèques—Procès pour l'annulation de certaines inscriptions.

Le testament de Rose Joseph, femme de Pierre Dumontile, sera incessamment ouvert.

Cour Criminelle de District.—Section B—juge Baker :

H. Heidenhan a demandé une nouvelle audition de cause dans l'affaire de l'Etat contre Jos. Madden et Geo. Young. Il s'appuie, pour sa demande, sur certaines irrégularités dans la procédure.

Les personnes, dont les noms suivent, ont été appelées à faire partie du jury pour le mois d'août :

Stephen Chalaron,	Henry L. Arata,
Louis Barbey,	Wm. P. Coulon,
J. Henry Baldwin,	A. C. Brackman,
Joseph L. Maspert,	Euclid Borland,
Chas. C. Laudry,	Stonewall J. Bowless,
Chas. P. Wiemann,	Fred. C. Camerdon,
Peter Angelovich,	Byron M. Pond,
John Casey,	Auguste Roy,
Augustin M.B. Wheeler	William P. Ross,
Félix Grima, Jr.,	Jules Andrieu,
Thos. Maher,	A. W. Blake,
Rosemond Champagne,	Cynes Baul,
Jos. A. Childress	Ed. H. Corkery,
W. L. Jewell,	W. H. Dielman,
Eugène Bayhi,	J. H. Barkemeyer,
Thos. M. Lebaron,	Hy. H. Smith,
Louis M. Bourgeois,	A. E. Be nett,
Albert Mackie,	Robt. Kerr,
W. C. Fassmann,	Albert H. May,
Chas Couturié,	Jules Carelier,
Geo. Arnold,	Alfred P. Delery,
Emile Aron,	Louis Buhler,
Henry Mackie,	Frank Bloh o,
J. E. Boudreaux,	Charles De Armas,
Marcel K. Champin,	Joseph Stocher,
Charles F. Brandt,	Frank Smith,
H. McEnery,	Arthur A. Castenedo,
F. Mix,	Chas Lawson,
Lawrence Mass,	Chas W. Abell,
P. Sheldon Wilson,	Wm. F. Aroy,
Peter Cordona,	Ed. Marchesseaux,
Geo. O. Allain,	Nicholas A. Witt,
Aristide Lopez,	Samuel Wolfe,
Edward Maginnis	Edward Barnett,

T. H. West

Cour du recorder Davey.—John Quinland, Margaret Crowley, ivresse, $25 ou 30 jours.

Mary Brown Violation de l'ordonnance 7325 $10 ou 20 jours.

Eleonore Edwards bataille et bris de paix $5 ou 10 jours.

Charles Prosper, pour blessures faites dans l'intention de tuer Fred. Jackson, a été mis sous caution de $500, pour comparaître le 6 août.

Joseph et Charles Plurco, Cologero Aena, Antonio Lacaro et Wm Burke ont été condamnés chacun à $5 ou 10 jours pour bris de paix.

John Sylvester, abus de confiance et détournement, renvoyé devant la cour criminelle sous caution de $250

Lee Hollins, pour avoir menacé Alex. Rivers, a été mis sous caution.

Geo. Green, insultes et bris de paix, $10 ou 20 jours.

Dave Andrews, William Smith et Félix Clark, voies de faits, affaire renvoyée au 6 août, ainsi que celle de Théo. Harris, accusé d'avoir tenté de tuer le nommé Harry Hill; et celle de Charles Prosper, qui a été mis sous caution de $500, pour avoir blessé Théo. Jackson dans l'intention de le tuer.

Raymond Watson et Robert Gartner, qui sont impliqués dans l'affaire du juge Shaw, ont comparu hier matin et ont été renvoyés en prison sans bénéfice de caution.

Cour du recorder Burthe.—John Ganze, blessures, $500 de caution.

Charles Mayfield, vagabondage, $20 ou 30 jours.

Marie Williams, léger vol, $250 de caution.

Gaspardo Taddeo, ivresse, $250 de caution.

Jose Domingues, Jose Fernandez, Juan Guol, Manuel Laredo, Dicomi Perrera, Gregorio Amable, Calesto Belamaneo, Ramon Bello, Francisco Forina, Jose Conde, Jose Anca et Vincent Bevese, déserteurs du navire de guerre "la Libertad", ont été amenés devant le capitaine pour se conformer à ses ordres.

Deux d'entre eux, Jose Conde et Jose Dominguez ont été renvoyés devant la Cour criminelle sous caution de $250 pour port d'armes cachées.

Robert Howard, Scott Williams, Eddie Williams, William Dandy, Millard Fillmore, vagabondage, $10 ou 20 jours de prison.

Maurice Golden, $5 ou 10 jours pour avoir grimpé sur les marchepieds d'un des trains de Louisville et Nashville.

Frank Schultz, Henry Meyer, Crioe Payn, allures suspectes, $20 ou 30 jours chacun.

James Johnson, John U. King, Louis Bétune, Elizabeth Quinn et Thomas Stapleton, ivresse et bris de paix, $10 ou 20 jours.

John Johnson, Tom Daley et Baretta Juniana, vagabondage, $30 ou 30 jours chacun.

Télesphore Narcisse, même délit, $250 de caution.

Geo. Bitterwolf, voies de fait, $250 de caution.

Jos. Martin, bris de paix, $20 ou 30 jours.

Encore un cheval empoisonné.—Les individus qui ont empoisonné les chevaux de la compagnie d'incendie Columbia No 5, viennent de reprendre leur odieuse besogne, ou si ce n'est eux, ils ont du moins trouvé des émules qui ont causé la mort d'un des chevaux de la compagnie Louisiana Hose, cheval qu'elle avait acheté il y a 3 ans pour la somme de $300.

La pauvre bête était malade depuis mercredi dernier.

On a tout lieu de croire qu'il a été empoisonné, l'autopsie ayant mis au jour une pêche fendue par le milieu et dans laquelle on avait dû introduire le poison.

Il faut ajouter que certaines personnes avaient coutume, en passant devant la station, d'offrir à la pauvre bête des fruits dont elle se montrait très friande.

Mort à l'hopital — Alexander Jackson, couleur, qui a été blessé mardi dernier à la partie postérieure de la tête à la station des Norwood par un nommé Gallagher, est mort à l'hopital dimanche à 4 heures du matin.

Le coroner a vu le corps et a renvoyé l'enquête.

Tentative de suicide.—Hier, à 8 heures du soir, un nommé Becker Porter, couleur, a été trouvé à l'encoignure des rues Perdido et Baronne indisposé par une dose de laudanum qu'il avait prise en quantité insuffisante pour causer la mort.

Il a été transporté à l'hôpital où, quelques heures plus tard, il était rétabli.

Pouce écrasé.—Hier à 4 heures 30 de l'après-midi, un certain Martin O'Mara, qui avait eu le pouce écrasé entre les tampons de deux cars qu'il couplait au dépôt du chemin de fer Louisville & Nashville, a été transporté à l'hopital où il a subi l'amputation du membre blessé.

Hoodlums dans les trains.—Dimanche, à 2 heures du matin, une bande de hoodlums a troublé les voyageurs qui se trouvaient dans le train remontant du West End. L'un d'entre eux, s'étant attaqué à une jeune fille, le frère de cette dernière a administré une sérieuse correction au malotru et l'a forcé à quitter le train.

Aussitôt à terre, il a tiré de sa poche un revolver et a fait feu sans atteindre personne.

Une femme grièvement brûlée.—Hier à 10 h. 15 du soir, une lampe à pétrole qui a fait explosion dans un appartement de la rue Girod au No 280, a communiqué le feu aux vêtements d'une négresse nommée Ida Green.

La voiture d'ambulance appelée immédiatement a tranporté la pauvre femme à l'hopital où les médecins ont déclaré ses brûlures fatales

Arrestations—Ont été arrêtés: Thos Brady, Lawrence Roth, James Deakins, pour bris de paix.

Joséphine Cummings, Susan Lawson, pour insultes et abus.

Mme C. Durand et Marie Nobles, pour menaces.

Wm George, pour insultes et abus.

Dubaut en bas des escaliers—Mme Anne Cusick, agée de 90 ans est tombée du haut en bas des escaliers, chez elle rue des Magasins No. 256.

Elle a été transportée à l'hôpital.

Vol—Une négresse du nom de Marie Williams a volé hier à 1 heure 30 du matin, une somme de $2 à un Mexicain nommé Bartoli Floria qui lui avait rendu visite rue Franklin près Bienville. Elle a été arrêtée.

Autre vol—Des voleurs se sont introduits chez Mme Noyes, No. 543 rue Commune, et lui ont soustrait une chaîne et une croix en or évaluées $75, une somme de $101 appartenant à un de ses pensionnaire et $11 appartenant à un second pensionnaire. Personne ne se trouvait dans la maison au moment du vol.

M. Alph. Jolissaint, attaché à la maison Alph. Walz, qui fabrique les deux célèbres liqueurs connues sous le nom de "Malakoff" et "Créoline", part aujourd'hui pour Galveston, Houston et d'autres villes du Texas. Tout en jouissant des vacances qui lui sont accordées, et en se reposant des fatigues qu'on éprouve à la suite d'une longue saison d'affaires, il s'occupera activement des intérêts de la maison Walz qui ont pris un accroissement considérable au Texas.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 2 août—Le trois pour cent est côté à 82 francs 60 centimes.

Nominations officiellement annoncées

Londres, 1er août. — Les nominations suivantes sont officiellement annoncées: Secrétaire d'Etat pour l'Inde, Sir Richard Ashton Cross, Lord du Sceau privé, le Comte Cadogan, Secrétaire Colonial l'Hon. Edward Stanhope, Président du Board du Commerce l'Hon. Edward Stanley, Lord Avocat l'Hon. J. H. McDonald, Solliciteur Général pour l'Ecosse J. P. Bannerman Robertson, Maître de la Chambre, le Duc de Portland.

Situation politique

Londres, 1er août—Après un échange de vue parmi les Parnellites, il a été décidé de donner au gouvernement le temps de préparer un bill irlandais, mais les parnellites demanderont une mesure relative à la suspension des évictions. Vu la baisse des prix du travail, de nombreux locataires en Irlande doivent des arrérages et ne peuvent payer leur loyer. Si l'introduction du bill irlandais est ajournée jusqu'au printemps, les propriétaires auront recours, selon toute probabilité, à des évictions en masse, à moins qu'on ne les empêche.

La position de M. Kitson, comme président de l'Association Libérale, est menacée, à cause de son acceptation d'une baronnie.

M. Chamberlain et ses partisans se réjouissent de la situation. Ils ridiculisent le fait de la présence d'un baron à la tête d'un caucus démocratique.

Autre émeute à Belfast

Belfast, 1er août—Une *émeute* sérieuse a eu lieu hier et aujourd'hui en cette ville. Hier une bande de musique est allée à la rencontre d'élèves d'une école protestante du dimanche, qui revenaient d'une excursion.

La foule qui suivait la bande s'est mise à pousser des grognements en passant devant des catholiques qui étaient réunis à Corrick Hill. Ceux-ci ont alors lancé des pierres aux protestants qui ont répondu de la même façon.

Des rumeurs de toutes sortes ayant été répandues dans la ville, une foule d'orangistes était bientôt réunie.

La police essaya de disperser le rassemblement, mais ses efforts furent inutiles et le nombre des orangistes continua à augmenter.

La populace attaqua et démolit une grande taverne appartenant à un catholique nommé McKenna.

La police chargea à plusieurs reprises les émeutiers, mais fut repoussée à coups de pierres.

Les émeutiers démolirent un grand nombre de maisons, qu'on supposait être habitées par des catholiques. Ils enlevèrent les pavés et lancèrent une grêle de pierres à la tête de la police. L'ordre fut alors donné à celle-ci de tirer à postes sur les émeutiers, et fut immédiatement exécuté.

Un petit garçon, nommé Knox, qui portait un message, a été tué par une balle perdue. Un grand nombre de personnes ont été blessées dont plusieurs grièvement.

L'émeute avait maintenant atteint de telles proportions, qu'on crut nécessaire d'appeler les troupes.

Les émeutiers, apparemment effrayés par la présence des soldats, gagnèrent aussitôt leurs résidences.

Le combat a cependant recommencé aujourd'hui, et la police a été de nouveau obligée de tirer sur la populace. Un grand nombre d'émeutiers ont été blessés.

Au cours de ces désordres la populace a démoli plusieurs édifices et les troupes ont dû être appelées de nouveau.

Beaucoup d'agents de police ont été blessés par les pierres qu'ont lancées les émeutiers. Quarante-six arrestations ont été opérées. La police et la cavalerie patrouillent les rues.

La Chambre de Commerce de Munster.

Berlin, 1er août.—La Chambre de Commerce de Munster a adopté un vote de manque de confiance dans le Prince Bismarck.

La Chambre demande la nomination d'un ministre avec connaissance et expérience spéciales. On accuse le prince Bismarck d'entraver le commerce par la législation qu'il appuie et de rendre impossibles tous calculs relatifs à des entreprises commerciales.

Le marquis Tseng.—Le testament de la veuve de Meyerbeer.

Berlin, 1er août—Le marquis Tseng a dîné aujourd'hui avec le prince de la Couronne, Frédéric-Guillaume. Le but spécial de la mission du marquis est de prendre des arrangements pour une ligne télégraphique sur terre entre la Chine et l'Allemagne.

La veuve de Meyerbeer a laissé sa fortune de 1,000,000 de marcs à son neveu, M. Richter, un des fils du célèbre peintre et lieutenant Von Korff, de l'armée allemande.

Pamphlets saisis par la population.

Madrid 2 août—Des pamphlets et des circulaires faisant appel au peuple, et l'adjurant de rejeter le joug castillan et de proclamer l'ancienne monarchie, ont été distribués partout en Catalogue.

La police a saisi ces documents.

Le parti parnellite,—Le Freeman Journal.

Dublin, 2 août—A son assemblée de mercredi prochain le parti parnellite nommera des délégations à la convention de la ligue Nationale d'Amérique à Chicago. Le parti prendra en même temps des arrangements pour assurer des sièges à la Chambre des Communes à MM. Healy et O'Brien, qui on été battus à la récente élection.

Le Freeman Journal découvert que Lord Aberdeen, l'ex Lord lieutenant d'Irlande est un descendant de la maison royale d'Orneill,

Jour de fête à Londres.

Londres, 2 août—Aujourd'hui est la fête régulière de la Banque d'Angleterre et les affaires sont suspendues.

Le Prince Bismarck.

Londres, 2 août—On rapporte que, par l'influence du prince Bismarck, une maison allemande a obtenu, pour huit ans, le monopole de la fourniture des rails aux chemins de fer japonais.

Le col. Frederick A. Stanley.

Londres, 2 août—Le col. Frederick A. Stanley, président du board de commerce dans le nouveau Cabinet, vient d'être élevé à la pairie.

La corporation de Cork et lord Aberdeen.

Dublin, 2 août—La corporation de la ville de Cork a présenté une Adresse d'adieu à lord Aberdeen, lord lieutenant d'Irlande, exprimant les regrets de la population de le voir quitter l'Irlande.

Les commissaires du port de Cork et le "United Trade Council" ont présenté une Adresse semblable au lord lieutenant.

L'abbé Liszt.

Bayreuth, 2 août—L'abbé Liszt est mort à la résidence de M. Frolic, située près de Wagnerson. Le célèbre artiste était déjà souffrant quand il est arrivé ici pour assister au festival Wagner; il avait même fallu le porter au théâtre.

Pendant la représentation de mardi dernier, il était nerveux. Il avait contracté un rhume qui, en peu de temps, causa une inflammation des poumons, et il perdit rapidement ses forces. Vendredi il eut le délire. Samedi il eut un léger retour à la raison, mais il ne reprit jamais le dessus.

Autres nominations en Angleterre.

Londres, 2 août — Les nominations suivantes ont été officiellement annoncées par le nouveau gouvernement: Charles Thompson Ritchie, président du board local du gouvernement ; baron de Worms, secrétaire du board de commerce et ayant la direction des affaires de ce département à la Chambre des Communes.

Petite vérole à Colon.

Panama 20 juillet—La petite vérole a fait son apparition à Colon ; il y a eu quelques décès—La maladie a été importée par le steamer Atlas, de Kingston, Jamaïque.

M. Ward, le surintendant du chemin de fer de Panama, et en même temps gardien du port, a donné l'ordre, comme officier du port, d'établir une quarantaine contre la Jamaïque, et quand on le jugera nécessaire, pour la salubrité, les navires jetteront l'ancre pendant quarante heures avant d'arriver au quai.

Le gouverneur a télégraphié à New York, à la Jamaïque et à Guayaquil pour un envoi de vaccin, afin de faire vacciner la population en général.

M. H. Riley et un état-major d'ingénieurs sont arrivés hier de New York en cette ville, et partiront aujourd'hui pour le Pérou, afin d'y achever le grand chemin de fer Aroyo et le prolonger jusqu'aux mines d'argent renommées de Corro del Paso ; projet pour lequel M. P. Grace a reçu une concession du gouvernement péruvien.

M. Alfonso Pezet a été nommé consul général du Pérou à Panama.

Il est rédacteur en chef de la partie espagnole du Star and Herald.

Le maire de la municipalité a publié un avis dans lequel il demande qu'on fasse des offres pour les réparations des rues de cette ville.

Démonstration contre les jésuites.

Panama, 20 juillet—Une nouvelle démonstration populaire a été faite à Callao contre les jésuites qui restent au Pérou, et une autre aussi à ce lieu à Lima.

Des pétitions sont envoyées au Congrès, demandant avec instance leur expulsion immédiate.

La loi adoptée par le Congrès pour la réduction des appointements et la réorganisation des départements publics, est strictement mise en vigueur par l'Exécutif ; la plus grande économie est à l'ordre du jour.

Réformes importantes au Chili. Petite vérole.

Panama, 20 juillet—On opère les réformes importantes au Chili. Un des projets de loi décrète qu'aucun sénateur ou député ne sera intéressé dans aucun contrat public.

Un autre projet dit que ni le Président ni aucun ministre ne pourront donner une place quelconque à un proche parent, à moins qu'il ne soit prouvé que celui-ci a toutes les qualités requises pour l'occuper.

Il est aussi question, en ce moment, d'un autre projet qui a un caractère frappant et déclare que le Président de la République sera élu dorénavant par une majorité du Congrès, au lieu de l'être directement par le peuple.

Cette question est agitée à cause de la terrible effusion de sang qui a eu lieu aux dernières élections, où plus de quarante personnes ont été tuées et un grand nombre blessées.

La lumière électrique a été introduite au Chili et placée dans le nouveau théâtre et au Capitole.

La petite vérole fait de grands ravages dans la République, particulièrement à Santiago, la capitale ; et l'on croit qu'on forcera la population à se faire vacciner.

Nomination.

San Antonio, Texas, 2 août—La convention congressionnelle démocratique du 10me district a choisi de nouveau aujourd'hui M. Jos O. Sayres, comme candidat au Congrès.

Le Texas et le Mexique.

La Convention de San Antonio.

San Antonio, Texas, 1er août—La Convention congressionnelle démocratique qui s'est réunie hier en cette ville, a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Attendu que des récents événements survenus dans la République du Mexique, il appert que des citoyens américains résidant en ce pays ont été victimes d'actes de violence de la part des fonctionnaires et des citoyens du Mexique ;

Attendu, Que nous croyons du devoir du gouvernement Américain de maintenir la renommée et de protéger les droits de nos citoyens dans tous pays et quelque humble que soit leur position contre tous actes de violence et outrages qui pourraient être commis sur eux, et de relever toute insulte faite à notre drapeau par des puissances étrangères ou à un de nos citoyens, que celui-ci soit natif ou naturalisé ; il est

Résolu que nous demandons au Président des Etats-Unis de prendre des mesures promptes pour la mise en liberté de Cutting, actuellement emprisonné au Mexique, et d'exiger du gouvernement mexicain le châtiment des meurtriers du citoyen naturalisé Rasures, ainsi qu'une réparation complète et une indemnité payée à sa famille."

Le meurtre de Rasures a causé une grande excitation dans tout le Texas.

Le télégramme du gouverneur Ireland au secrétaire Bayard est partout approuvé.

Le sentiment général est qu'à moins que le gouvernement fédéral ne prenne des mesures promptes et vigoureuses pour venger cette infamie, le Texas doit demander et demandera compte au Mexique de ses actes à l'égard de citoyens américains.

Le Shérif Oglesby et le Juge Hoffstetter sont arrêtés.

Eagle Pass, 2 août.—Une dépêche annonce que, par ordre spécial du gouverneur Ireland à l'avocat du comté Kelso, une plainte a été reçue contre le Juge de comté Hoffstetter, le shérif Oglesby, le député shérif Diaz et Franco Mondragon, pour complicité dans le capture et l'extradition illégales de Francisco Rasures à la police de Piédras Negras. Les trois premiers mentionnés ci dessus ont été arrêtés et mis sous caution de $1000 et comparaîtront devant le juge Dunn.

L'acte du gouverneur Ireland approuvé.

Eagle Pass, 2 août—Un meeting a eu lieu ce soir à la Maison de Cour.

Des résolutions ont été adoptées approuvant chaleureusement l'acte du gouverneur Ireland et remerciant celui-ci, au nom du comté Maverick, d'être venu si promptement au secours de sa population.

CONGRES.

Chambre

Washington, D. C. 2 août.—L'Orateur soumet à la Chambre le bill pour augmenter l'établissement naval avec les amendements du Sénat au dit bill.

M. Herbert, de l'Alabama, fait alors la motion d'adopter les amendements.

M. Randall, de la Pe., du comité de conférence sur le "sundry civil bill" rapporte que le comité n'a pas pu s'accorder. Le rapport du comité est adopté et une nouvelle conférence est ordonnée.

M. Scott, de la Pennsylvanie, présente une résolution requérant le Secrétaire de la Trésorerie de transmettre à la Chambre des informations ayant trait à la frappe du standard silver dollar.—Référé.

M. Atkinson présente un bill pour prévenir l'achat de propriété par une corporation.—Référé.

Sur motion de M. Watson, de l'Illinois, les réglements sont suspendus et la Chambre, par 167 voix contre 51, adopte avec un amendement verbal le bill du Sénat augmentant la pension des soldats qui ont un bras ou une jambe de moins.

Sénat.

Washington 2 août—M. Allison, du comité de conférence sur le "sundry civil bill" rapport que le comité n'a pus s'entendre—Une autre conférence est ordonnée.

Un bill de la Chambre autorisant la construction d'un pont de chemin de fer sur la rivière St Louis entre le Minnesota et le Wisconsin, est adopté.

Les nominations suivantes ont été confirmées : McGraw, Collecteur du Revenu intérieur dans le district Ouest Virginie.

M. Urner, marshal des Etats-Unis à Cincinnati, et Freeman Marshal dans le Tennessee.

WASHINGTON.

L'affaire Cutting.

Le Sénat, le Secrétaire d'Etat et le Président des Etats-Unis.

Washington, 2 août—En réponse à la Résolution du Sénat demandant des informations sur la détention de A. K. Cutting par les autorités mexicaines à Paso del Norte, le Président a transmis aujourd'hui au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat, ainsi qu'une volumineuse correspondance relative à cette affaire.

A la date du 1er juillet, le consul des Etats-Unis à El Paso del Norte, M. Brigham, adressa au ministre américain à Mexico, M. Jackson, un exposé complet des faits relatifs à l'arrestation et à l'emprisonnement de Cutting. En même temps M. Brigham annonçait au ministre qu'il n'avait pu réussir à obtenir une réponse à la demande qu'il avait faite d'un jugement en règle ou de la mise en liberté, sous caution, de M. Cutting.

Le 6 juillet, le ministre des Etats-Unis demanda à M. Marescal, le ministre des affaires étrangères mexicain, son intervention en faveur de M. Cutting. Le lendemain M. Marescal répondit qu'il avait recommandé au gouvernement de Chihuahua de veiller à ce que prompte et complète justice fût faite.

Le 17 juillet, le consul Brigham déclarait que Cutting était toujours prisonnier et que rien n'avait été fait pour sa libération.

Le Secrétaire d'Etat dit que l'emprisonnement de ce citoyen américain s'étant prolongé tout un mois, sans que rien ait été fait pour sa mise en liberté, il a, lui, (le Secrétaire Bayard) adressé, le 19 juillet, un télégramme au ministre Jackson, lui donnant pour instructions de demander formellement au gouvernement mexicain la libération immédiate de A. K. Cutting. Le 20 juillet, ce télégramme était suivi d'instructions du Secrétaire Bayard au ministre Jackson, où étaient reproduits toute la correspondance et tous les faits antérieurs, et où était exposée la position légale prise par le gouvernement de Washington dans sa demande de mise en liberté d'un de ses nationaux.

Le 22 juillet, le ministre Jackson transmettait par télégraphe le refus du gouvernement mexicain d'accéder à la demande du secrétaire Bayard, faite par voie télégraphique, relativement à la mise en liberté de Cutting. Cette communication contenait aussi un exposé des raisons données par le cabinet mexicain.

Le 26 juillet, le consul Brigham télégraphiait, de son côté, que le gouverneur de Chihuahua pressait le jugement de Cutting, qui demeurait étranger aux procédures. Le 27 juillet, le secrétaire d'Etat transmettait, par la malle, de nouvelles instructions au ministre Jackson.

Dans cette lettre M. Bayard expose les vues du ministre mexicain à Washington, qui déclare que, de par la législation mexicaine le Mexique a juridiction sur tous crimes ou délits commis contre des mexicains aux Etats Unis ou dans tout autre pays étranger, et que, par conséquent, la publication d'u libelle au Texas est punissable au Mexique.

Le Secrétaire Bayard s'est élevé positivement, péremptoirement, contre l'exercice de pareille juridiction par le Mexique. Il a déclaré qu'il ne consentirait jamais à ce que l'on accordât cette force extra territoriale à la législation du Mexique.

Finalement, ajoute M. Bayard, M. Romero, le ministre mexicain, lui donna l'assurance que Cutting serait mis en liberté dans un très court délai.

Convaincu de l'esprit amical et conciliateur du ministre mexicain et de la salutaire influence qu'exercerait celui-ci sur le gouvernement mexicain, le Secrétaire s'empressa d'informer le Consul Brigham que, dans son opinion, tout ce conflit souleve entre les deux gouvernements, serait réglé d'une façon équitable, honorable et satisfaisante.

Dans son rapport, le Secrétaire Bayard, faisait allusion à la législation invoquée par M. Romero, expose que ce conflit de lois affecte les principes fondamentaux de la sécurité assurée à la liberté personnelle, à la liberté de la parole, de l'expression ; toutes franchises qui se placent au premier rang de celles que garantit notre gouvernement.

Le cas actuel pourrait constituer un précédent nous menaçant des plus sérieux résultats. L'offense alléguée peut, il être, elle est indubitablement, dans l'espèce actuelle, aux Etats Unis, tenue pour délit secondaire ; mais au Mexique elle peut entraîner une pénalité des plus graves.

Un statut mexicain peut déclarer délit de haute gravité un délit qui aux Etats-Unis n'entraînerait même aucune pénalité quelconque. La sécurité de nos citoyens et de tous autres individus vivant sous notre juridiction pourrait être ainsi sérieusement compromise, sinon absolument supprimée, si l'on reconnaissait à une puissance étrangère ce droit de détenir des offenses et d'infliger des pénalités à des actes commis dans la juridiction des Etats-Unis. C'est aux Etats-Unis, c'est dans les Etats composant cette Union, c'est la seulement que se trouve le tribunal où se puissent juger des offenses commises contre leurs lois.

Concéder au Mexique juridiction dans l'affaire Cutting, ainsi qu'il est dit dans le rapport du consul Brigham, serait substituer la juridiction mexicaine à celle des Etats-Unis sur des offenses commises aux Etats-Unis par des citoyens des Etats-Unis.

L'offense alléguée ici est la publication, au Texas, par un citoyen des Etats-Unis, d'un article diffamatoire et considéré comme un crime au Mexique. On n'allègue pas que M. Cutting ait fait circuler ce libelle au Mexique; et en effet pareille mise en circulation n'était ni praticable ni même possible, puisque l'arrestation a été faite sommairement, le jour même où l'article a été publié en anglais au Texas, et au moment où l'écrivain, auteur allégué de la dite publication, arrivait au Mexique. La correspondance mexicaine accompagnant le refus de M. Marescal de mettre Cutting en liberté, trouvée dans les documents joints à la dépêche au ministre Jackson, à la date du 22 juillet 1886, établit que l'article 186 du Code Mexicain est celui sur lequel est fondée la juridiction demandée.

En présence de semblable prétention, il est évident que tout rédacteur ou éditeur d'un article de journal, dans les limites et la juridiction des Etats-Unis, pourrait être arrêté et puni au Mexique, si cet article offensait les fonctionnaires de ce pays. Tel serait le résultat, d'après la façon dont la justice est administrée au Mexique, chaque fois que l'auteur de l'article pourrait être appréhendé sur le territoire de ce dernier.

Outre cette réclamation d'un pouvoir exorbitant, extra-territorial, pour les lois du Mexique, et qui étendrait leur juridiction à des offenses qu'on admettrait avoir été commises aux Etats Unis, il faut aussi prendre en considération des procédures arbitraires, oppressives, qui, jugées au point de vue de la Constitution des Etats Unis, sont négatives d'un jugement équitable, ainsi qu'il appert du traitement qu'a subi M. Cutting. —En transmettant ce document au Congrès, le Président ajoute dans une brève communication adressée à celui-ci :

"Quant à cette partie de la Résolution du Sénat qui demande" s'il a été envoyé récemment de nouvelles troupes des Etats Unis au Fort Bliss," je réponds négativement."

Toutes ces pièces sont référées au Comité des Affaires Etrangères.

Le Président Cleveland.

Washington D. C., 2 août. — Le Président a signé le bill d'oléomargarine.

Le Sénat appelle ensuite le bill rapporté du comité de finances qui décrète l'inspection du tabac, des cigares et du tabac à priser et qui pourvoit à l'exportation de ceux-ci en pays étrangers sans payer de taxes conformément aux réglements du département de la Trésorerie). Adopté.

Le Différend avec le Mexique.

Washington, D. C., 2 août—Le représentant Crain, du Texas, a eu aujourd'hui une entrevue avec le Secrétaire Bayard relativement aux affaires Cutting et Rasures.

M. Crain dit que le Secrétaire comprend l'importance du principe en question, et qu'il est décidé à user de son pouvoir jusqu'à la dernière limite pour protéger les citoyens américains.

Le comité des affaires étrangères de la Chambre.

Washington, D. C., 2 août—On rapporte que le comité des affaires étrangères de la Chambre déclare que l'arrestation et l'emprisonnement de Cutting sont une violation de ses droits de citoyen américain, et rapportera une résolution requérant le Président d'exiger, de la façon la plus énergique, la mise en liberté de Cutting par le gouvernement mexicain.

Le Comité des ports et rivières.

Washington, 2 août—Le comité de conférence sur le bill des ports et rivières est arrivé ce soir à une entente sur le point en litige et le bill sera rapporté demain à la Chambre.

L'Avocat-général Garland.

Washington, 2 août—L'Avocat-général Garland est parti pour l'Arkansas, où il séjournera plusieurs semaines.

Elections.

Montgomery, Alabama, 2 août—A l'élection qui a eu lieu aujourd'hui dans l'Etat, tout le ticket démocratique est élu.

Fleuve et rivières.

Pittsburg 2 août—La rivière a 5 pieds 5 pouces et monte. Temps clair et agréable

Wheeling, 2 août—La rivière a 5 [illegible] 4 pouces et monte Temps clair et agréable

Evansville, 2 août—La rivière a 6 pieds 7 pouces et reste stationnaire Montant U P Schenck à 11 heures hier soir, arrivé Clyde

Memphis, 2 août —Le fleuve baisse. Départ Annie P Silver pour la Nlle-Orléans à 7 a m. Will S Hays pour Arkansas City à 6 p m. Temps clair.

Cairo, 2 août—Arrivés, Jas W Gaff de Cincinnati à 7 p m. H A Tyler de l'Ohio à 9. City of Natchez de la Nlle Orléans à minuit. Hudson de l'Ohio à 10. Wild de l'Ohio à 11. Jas Walton de St Louis à 9 a m City of New Orleans de St Louis à 10. Departs, Tyler pour St Louis à 10 p m Hudson pour St Louis à 11. Natchez pour St Louis à 1 a m. Wild pour l'Ohio. Jas W Gaff pour Memphis à 4. Le fleuve a 10 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Arrivés, R. S. Hayes de St Louis, Arkansas City de Vicksburg à 3 p m. My Choice de St Louis à 4. Départ Arkansas City pour St Louis à 4 p m My Choice pour St Louis à 5. Walton pour l'Ohio

Cincinnati 2 août—La rivière a 9 pieds 6 pouces et monte. Temps clair et frais. Départ, H. K. Bedford pour Pittsburg

Louisville, 2 août—La rivière baisse toujours—11 pieds 11 pouces dans le canal et 2 pieds 9 pouces aux chutes. Temps clair et chaud

St Louis 2 août—Arrivés John Gilbert de l'Ohio Belle Memphis de Vicksburg. Departs Frisbie pour l'Ohio Le fleuve a baissé de 1½10 avec 8 pieds a l'étiage Temps clair et chaud

Vicksburg 2 août—Le fleuve a baissé de 3½10 13 pieds 3½10 à l'étiage. Montant Paris C Brown

Les Passes.

Port Eads 2 août, midi—Ni arrivée ni départ.

Marchés.

Havane 31 juillet—Sucre—En vue des avis défavorables de l'étranger le marché au sucre continue très calme. Aucune concession n'a été faite, les acheteurs se tiennent à l'écart; les prix sont nominaux

Molasses sugar—Regular to good polarization, $1 62 1½ à 1 93 3¼ or par quintal. Muscovado, fair to good refining 85 à 90 polarization $1 62 1½ à 1 87 1½ centrifugal 92 à 96 polarisation, $2 25 à $2 56 1¼

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas 31 000 boîtes, 65 000 sacs 1 350 boucauts recettes de la semaine 263 boîtes 1 750 sacs 1790 boucauts exportés durant la semaine 1400 boîtes 44 000 sacs et 2300 boucauts dont 50 boîtes 35,000 sacs et 1300 boucauts aux Etats Unis

Rio Janeiro 31 juillet —Café—Regular first 4 350 reis par 10 kilos Good seconds 3 650 reis. Recettes pendant la semaine 75 000 sacs, achats pour le compte des Etats Unis 38 000 sacs, expédiés aux Etats-Unis 23 000 sacs stock 203 000 sacs

Santos, 31 juillet — Café — Good average 4,100 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 21 000 sacs achats pour les Etats Unis 10 000 sacs expédiés aux Etats Unis 8 000 sacs, stock 7 000 sacs

New York 2 août, midi—Coton calme Middling uplands 9 9½16c. Ventes 150 balles Futurs calmes.

New York 2 août—Coton calme et ferme Uplands 9 9½16c Orleans 9 3½4c Ventes 167. Futurs calmes et stables à l'ouverture—en août 9 45 septembre 9 40 octobre 9 31 décembre 9 30 decembre 9 31, janvier 9 37 février 9 50 mars 9 59.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI 2 AOUT 1886

ARRIVÉS

Steamship City of Dallas Read Puerto Cortez
Steamship Aransas, Brown Corpus Christi

BATEAUX A VAPEUR.

Clinton Melançon Bayou Sara
Phil E. Chappel Jacobs Alexandrie
Whisper Koone Donaldsonville
Alvin O'Fre Bas du fleuve
Neptune Bassett Bas du fleuve
Pargoud M[illegible]
Fanchon Trousdale Washington.

IMPORTATIONS.

LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship City of Dallas—[illegible]

HAVANE—par steamship Hutchinson—[illegible]

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Clinton—25 balles coton [illegible]

ALEXANDRIE—par steamer Phil E. Chappell—[illegible] balles coton [illegible]

DONALDSONVILLE—par steamer Whisper—12 boucauts sucre et divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—divers à ordre

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—divers à ordre

GREENVILLE—par steamer Pargoud—80 balles coton 4913 sacs graine coton 4110 merrains

WASHINGTON—par steamer Fanchon—14 balles coton 5 balles mousse

Par les chemins de fer.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN R R—[illegible]

LOUISVILLE N O AND TEXAS R R—[illegible]

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—21 balles coton et fret assorti

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—[illegible]

LOUISVILLE AND NASHVILLE R R—[illegible]

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—fret assorti

A LA QUARANTAINE.

Steamship aug, Lassell Hammond, Rio Janeiro.

Chemins de fer.

Heures d'arrivée et de départ.

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée		Départ	
No 1 Ex	11 00 pm	No 2 Ex	9 15 am
No 3 Lim Ex	8 20 am	No 4 Chi Ex	6 00 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Cin. Ex	7 20 am	No 4 Fast Line	7 55 am
No 1 Fast Line	7 50 pm	No 2 Coast Ac	3 35 pm
No 5 Coast Ac	9 05 am	No 2 Cin. Ex	8 25 pm

TEXAS AND PACIFIC

No 53 Ex	9.00 am	No 51 Ex	5:40 pm
No 54 B. Rouge Local	7 15 pm	No 53 B. Rouge Local	7.45 am

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN

Fast Mail	9 30 pm	Fast Mail	10 30 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS

No. 1	9.00 am	No. 2	5.00 pm
No. 3	6.50 pm	No. 4	7 35 am
No. 5	10.00 am	No. 6	4 15 pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY, ATLANTIC SYSTEM MORGAN LINE.

No 19 Califo	7 40 am	No 50 Local	8 10 am
No 51 Local	6 20 pm	No 20 Californ	7 30 pm

SHELL BEACH RAILROAD.

Dimanches—	Dimanches—
6 00 11 00 a m 6 00 pm	6 30 a m 11 30 6 30 pm
Jours de la semaine—	Jours de la semaine—
8 15 a m 3 45 p m	8 45 a m 5 30 p m

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI 3 AOUT 1886

Greenville—PARGOUD à 5 P M
Bayou Lafourche—JOHN D. SCULLY à 5 P M
St-Louis—CITY OF ST LOUIS à 5 P M
Haut du fleuve—WHISPER à 12 M
Laurel Valley—E. W. FULLER à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE à 8 A M

MERCREDI 4 AOUT 1886.

Bayou Sara—KEOKUK à 5 P M
Ouachita River—H. HANNA BLANKS à 5 P M
Washington—FANCHON, à 5 P M
Pointe Houmas—ERA No 10 à 12 M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—LUNA, à 11 A M

Hauteur des Eaux.

Augusta	8 07	Nashville Tenn	3.03
Cairo, Ill	10 05	Nlle Orléans*	4 04
Cincinnati, O	9 00	Omaha, Neb	8 00
Davenport, Ia	1.06	Pittsburg, Pe	5 05
Keokuk, Iowa	1 08	Shreveport La	—
La Crosse, Wis	2 09	St Louis, Mo	8 00
Leavenworth, K	8 09	St Paul, Minn	2 05
Louisville, Ky	5 00	Vicksburg	13 02
Memphis, Tenn	10 00	Yankton	19.04

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Algiers	New York	Alger
Anite	Florida Ports	Pic Tier
Ayrshire	Anvers	rue de
Amazonense	Liverpool	Pic Tier
City of Mexico		Alger
Cydonia	United Kingdom	Gretna
Editor	Liverpool	2e dist.
Harlan	Veracruz	Alger
Frisco	Hambourg et Brême	Seine
Stella		1er dist. 42
Sandrigham	Aspinwall	3e dist 26
Statesman	Liverpool	4e dist 10
S Oteri	Utilla	1er dist. 15
Sultana	Rouen	1er dist. 18
Whitney	Havane	Alger

NAVIRES.

Elise	Brême	1er dist. 27
Hermann	Brême	1er dist. 35

BARQUES.

Augusto	Trieste	2e dist 17
Melchior Vidulich	Continent	3e dist. 26

GOELETTES.

Henrietta Esch	Tuxpan	Pic Tier
Rich'd B Locke		Pic Tier
Seguin	Veracruz	1er dist. 13
Trieste		2e dist. 18

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK

Steamship Eureka, Quick .... parti 24 juil.
Steamship Hudson Freeman .... parti 31 juillet
Steamship Excelsior, Higgins .... parti 31 juillet
Steamship El Paso, Quick .... parti 22 juillet

BATH ME

Navire Scotia Sprague en chargement 8 juillet
Goelette St-Thomas, Percy .... partie 20 juillet

LIVERPOOL.

Steamship Governor, Valiant .... parti 22 juil.
Steamship Inventor, Reynolds .... parti 21 juil.
Steamship Norfolk, Woolsten .... parti 20 juil.

LONDRES.

Steamship York City, Benn .... parti 23 juin

ROYAL BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. Ceci une merveille de pureté, de force et d'économie. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations connues sans valeur incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendues seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO. 106 Wall Street, New York.

En gros par SMITH BROS & CO.

21 oct 86 1an SCHMIDT & ZIEGLER.

NEW YORK

Steamship A[illegible] .... parti 25 juillet

HAMBOURG

Barque Port Royal, Fre[illegible] .... partie 9 juin
Goelette Genna, Del[illegible] .... partie 27 avril

REVAL

Navire Riverside, Langdon .... parti 22 juillet

SANTOS

Barque Rosa et Amelia Guiseppe .... partie 28 mai

RIO DE JANEIRO.

Steamship Lassell Hammond .... parti 14 juil.

Athénée louisianais.

Concours littéraire de 1886.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athenée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 22 juin 1886 jusqu'au 25 février 1887, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 25 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athenée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

NOUVELLE LOUISIANAISE, HISTORIQUE OU DE FANTAISIE, AU CHOIX DE LA CONCURRENTE.

Pour les hommes :

LAFAYETTE EN AMÉRIQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valence.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Prataines.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Coliseé.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 36, Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gravier et Nouvelle Levée.
45 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 8, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 12, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St Philippe
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No (, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroi
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
248 Manufacture de Stern, François.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysé.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poete et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Raynes et Dauphine.